

Liquidation de communauté expert dans un contexte successoral

Niveau: Expert

Durée: 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et clercs expérimentés

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Liquider une communauté légale présentant des difficultés
- Comprendre et gérer les cas complexes concernant les récompenses (fait générateur, cas complexes).
- Maîtriser la liquidation de l'indivision successorale et savoir établir les comptes d'indivision
- Liquider les communautés conventionnelles en cas de décès (communauté légale avec clause de préciput, de partage inégal... et communauté universelle)
- Liquider en cas d'exercice de l'action en retranchement

Contenu

Liquidation de communauté en cas de décès présentant notamment les difficultés suivantes :

- Détermination de la nature des biens (qualification des biens, actif passif)
- Règles de preuve
- Possible rétroactivité en cas de séparation de fait
- Calcul de récompenses (règles de preuve, montant, compte de récompenses)
- La question spécifique des chaînes de récompenses.
- Compte d'indivision (présentation du compte, compensation, date de jouissance divise, indemnité d'occupation, prescription, dépenses d'amélioration ou de conservation)
- Détermination des avantages matrimoniaux en cas de communauté conventionnelle
- L'action en retranchement en présence d'un avantage matrimonial

Prérequis :

 Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation